

COMMUNIQUE DE PRESSE

Yvré-l'Évêque, mardi 1^{er} décembre

Route de Paris à Yvré-l'Évêque : expérimentation de sécurisation des carrefours

A partir du mardi 8 décembre, et ce pendant 6 mois, le Département expérimente une modification des carrefours de la route de Paris (RD314) à Yvré-l'Évêque. Objectif : plus de sécurité en évitant les croisements de véhicules et en incitant les automobilistes à emprunter les ronds-points.

Interdiction de traverser la route de Paris et de tourner à gauche

Après la mise en service du rond-point d'entrée à Yvré l'Évêque sur la route de Paris (D314) fréquentée par plus de 20 000 véhicules/jour et afin d'apporter plus de sécurité aux usagers de la route, une expérimentation va être mise en place **pour 6 mois à partir du 8 décembre** avec **une interdiction de :**



- **traverser** entre l'Allées des Ormeaux (Voie Communale près du stade) et la rue d'Yvré-l'Évêque (menant à Changé),
- **tourner à gauche** en venant de Paris vers la route de Changé,
- **tourner à gauche** en venant d'Yvré l'Évêque vers l'Allées des Ormeaux.

Aller faire demi-tour aux ronds-points

Concrètement la voie centrale de tourne-à-gauche va être neutralisée. Les véhicules auront obligation de tourner à droite en sortant des voies communales adjacentes et d'aller faire demi-tour aux giratoires d'Yvré en sortant de l'allée des Ormeaux et au giratoire du Polucan en sortant de la route de Changé. Le dispositif de fermeture sera mis en place à compter du Lundi 7 Décembre et sera opérationnel le 08 en fin d'après-midi.

Traversée par les piétons

Une traversée du dispositif d'expérimentation sera possible pour les piétons, en deux temps, au niveau de la traversée actuelle de la RD 314. Elle est située dans l'îlot à l'est du carrefour. Comme actuellement, il n'y aura pas de passage piétons au sol, car cela donne un « faux » sentiment de sécurité aux piétons.

Cette expérimentation est mise en place pour 6 mois.